

Si aujourd'hui la Sologne ne vit plus au rythme exclusif de la chasse, elle est encore fortement guidée par cette économie qui ne se renie pas. Et ce sont précisément les chasses discrètes mais de renom qui font avancer la machine. Car les industriels du CAC 40 et du second marché sont toujours présents, les hommes politiques aussi d'ailleurs, ceux de Droite comme de Gauche. Qu'on le veuille ou non, ce sont eux qui participent à faire tourner l'économie liée à la chasse : forte production de gibier, garde-chasses, matériels agricoles, magasins de ca-deaux et de décoration, pourboire à l'escouade de rabatteurs, cartouches et fusils, réparations dans les armureries locales, ball-trap en été, golf à la belle saison, impôts locaux et fonciers sur le bâti et le non bâti, bref, autant d'argent qui participe au maintien voire au développement d'une Sologne qui a toujours su profiter d'une image « nature ».

Un « hic », un énorme « hic » cependant : la Sologne est-elle en passe de devenir une prison à ciel ouvert ? Cette prestigieuse terre de chasse est quadrillée par plus de 3500 kilomètres de grillages et beaucoup de grandes propriétés sont aujourd'hui totalement closes.

Nous avons dans votre journal le Petit Solognot, Pierre Aucante et moi-même, lancé le débat dès 2012 sur ce thème : « La Sologne : un univers clos ? »

Enfermement, tel était le sentiment qui s'exprimait à l'époque quand on abordait l'épineux sujet de l'engrillagement auprès des Solognotes et des Solognots ainsi que des touristes.

Vous pouviez aligner les sondages, proposer un référendum, les Solognots étaient contre à 98%. La clôture, les grillages, la propriété, pourtant ils connaissent bien et ils n'en sont pas toujours offusqués. Mais les limites de l'acceptable étaient gravement dépassées. La coupe était pleine. Il était temps de dire stop. Il fallait faire quelque chose pensait chaque Solognot dans son coin. Mais quoi ?

L'engrillagement de la Sologne défigure ses paysages et entraîne des modes de chasse proches de la caricature et nuisent gravement à son image. Une association regroupant propriétaires (et oui ils ne sont qu'une poignée à s'engrillager pour le malheur de tous), chasseurs, propriétaires chasseurs, amis de la Sologne et de sa beauté, randonneurs... vient de naître. L'ASCASCE (Association des Chasseurs et des Amis de la Sologne Contre Son Engrillagement) estime que ne rien faire est criminel et qu'il faut réveiller les consciences.

Jean-François Bernardin, propriétaire des Narquins entre Brinon-sur-Sauldre et Sainte-Montaine, désigné président de cette association nous explique leurs motivations. C'est un habitué des batailles difficiles, il en a mené d'autres, notamment en Corse contre le bétonnage du littoral.

« Trop, c'est trop ! On a dépassé le seuil de tolérance. Il faut être du côté de ceux que révoltent cette pollution visuelle que sont les grillages et cette aberration qui insulte l'éthique de la chasse et donne la part belle aux anti chasse et aux anti propriétaires. Il faut être du côté de ceux qui se révoltent contre ces pratiques égoïstes et indignes. La majorité des chasseurs de Sologne est contre cet enfermement nuisible à la nature et au grand gibier. Ils sont contre cette course aux gros tableaux qui tient plus de l'abattage organisé que de la chasse. Le tir sur le grand gibier d'élevage, je dis bien le grand gibier, devrait être interdit. La chasse, c'est une rencontre entre un animal

sauvage, libre, non importé, et un prédateur humain qui respecte certaines règles. Ce n'est pas se mettre à la sortie d'un entonnoir et abattre sans effort. La mode est aux gros, très gros tableaux de chasse. Il faut abattre plus de sangliers que son voisin.

Dans une propriété privée, qui doit être respectée bien entendu, on ne peut faire n'importe quoi, comme lâcher

des cochons la veille de la chasse et tirer comme à la fête foraine. Le tir ne doit être que la fin d'un processus. La chasse, telle que nous la concevons, ce n'est pas tirer des animaux captifs dans un parc clos par des grillages infranchissables, parfois surmontés de barbelés, qui ne permettent pas aux sangliers de circuler et aux cervidés de s'échapper.

La Sologne, 3 départements Loiret, Loir-et-Cher et Cher s'étend sur une superficie d'environ 500 000 hectares. C'est une terre de chasse par excellence, existant depuis le Second Empire grâce à la transformation des landes pour le massif forestier afin d'y développer une économie locale seule véritable ressource exploitable. La chasse est nécessaire à la Sologne. »

Je pense que le seuil de tolérance est dépassé et qu'il est grand temps de se mobiliser et plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus, plus nous aurons le pouvoir d'influencer les élus à prendre des décisions efficaces. Un bureau a été constitué où nous retrouvons beaucoup d'amoureux de la Sologne, de la chasse, de la nature. »

Pourtant, la Sologne est belle sans clôtures !

## LA SOLOGNE EST-ELLE EN PASSE DE DEVENIR UNE *PRISON À CIEL OUVERT ?*